



Mairie de Conquereuil

Nombre de Membres :

en exercice: 15

présents : 12

votants : 14

OBJET :

**Subvention
exceptionnelle au
bénéfice de
l'association « jardin
100 soucis »,**

CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Adressé à la S/Préfecture
le :

.Notifié ou Publié
le

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 044-214400442-20220705-20220705SUBVEX-DE

Le 5 juillet 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de CONQUEREUIL, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de CONQUEREUIL sous la présidence de Monsieur Jacques POULAIN, Maire de la Commune de CONQUEREUIL.

Date de convocation : 28 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. POULAIN Jacques – Mme CAER Marie – M. VINOUBE Philippe – Mme BENARD Sylvie – M. BOUJU Joseph – M. CHAUSSEE Lucien – M. BEAUPERIN Jean – M. FORTUN Luc – Mme BIGNON Sylvie – Mme DELETANG Fabienne – Mme MOUSSEAU Madara – Mme CLERET Christelle.

ÉTAIENT ABSENTS : M. SALMON Sébastien – Mme MAISONNEUVE Agnès a donné un pouvoir à Mme MOUSSEAU Madara – M. CHAUVIN François a donné un pouvoir à M. BEAUPERIN Jean.

Secrétaire de séance : Mme CAER Marie.

Exposé de M. le Maire

Lors de la séance de conseil du 11 janvier 2022, Mme Mathilde Babin était venue présenter son projet d'aménagement de l'ancien terrain de foot de Conquereuil pour y développer un projet de jardin pédagogique et/ou maraîcher. Le terrain s'y prête puisqu'il dispose déjà d'un système d'arrosage et d'un abri à proximité. Elle informait le conseil qu'une association devait être créée prochainement pour porter ce projet.

Vu le plan de financement prévisionnel de la future association,
Vu la demande de subvention de l'association à la mairie à hauteur de 5000 €,
Considérant qu'une convention de mise à disposition du terrain de foot est en cours de rédaction afin de délimiter les responsabilités de chacun. Des travaux seront à prévoir sur le bâtiment et sur le système d'arrosage.
Considérant que M. Luc Fortun ne prend pas part au vote puisque membre de l'association,

Après en avoir débattu le conseil municipal décide (1 abstention Mme Sylvie Bénard) :

- **D'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « jardin 100 soucis » à hauteur de 5000 € pour l'année 2022.**

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance
Mme Marie Caer

Pour copie conforme,
Le Maire
Jacques POULAIN

